

D - LA NOUVELLE ORGANISATION DE
L'ESPACE

D.0. Introduction.

Cette opération est destinée à apporter un certain nombre d'informations concernant l'impact de la migration sur l'espace forestier. Elle vise en particulier à découvrir l'ordre qui préside à la répartition apparemment anarchique des hommes dans l'espace et les mécanismes qui commandent l'évolution du front. La synthèse de cette opération a été effectuée par P. LENA (Géographe, ORSTOM).

Pour la rédaction de certaines parties de ce texte nous avons parfois utilisé des données apportées par Melle C. NEVEUX, (Géographe, Université Paris X) dans son travail intitulé "Essai sur l'immigration Baoulé en pays Bakwé" (7/08/75) et Mr. Anasse N'GUESSAN, Géographe (stagiaire I.G.T.) dans son étude sur un village d'immigrés Dioula (rapport à paraître) (1).

Nous devons ajouter que pour cette opération qui traite essentiellement de dynamismes spatiaux, l'information de base indispensable est fournie par les données générales des recensements de 1971 et 1975. Les informations les plus utiles ont été isolées et traduites graphiquement dans les tableaux D1 à D4.

D.1. METHODOLOGIE

D.1.1. Caractéristiques de l'enquête. Problématique.

La recherche de l'ordre à tous les niveaux passe obligatoirement par une analyse approfondie de l'utilisation de l'espace par le migrant individuel car c'est à partir de l'information ainsi obtenue que l'on peut reconstituer la genèse des formes d'organisation plus générales de l'espace. Nous avons donc considéré que l'analyse monographique d'exploitations individuelles représentait l'élément fondamental de cette opération. C'est ainsi qu'une attention particulière est accordée au volume et au rythme des défrichements annuels, à la succession des jachères lorsqu'elles existent (ce qui permet de définir un espace virtuellement occupé), ainsi qu'à la superficie immobilisée par des cultures pérennes (ceci permet de connaître le rythme d'accroissement de la plantation). Ces renseignements devraient permettre par la suite une estimation de la progression du front par la connaissance du nombre des arrivants.

(1) Ceci sera signalé en son lieu par une note en bas de page.

Cependant le comportement spatial du migrant est la résultante d'un faisceau de déterminants socio-économique qu'il convient d'analyser avec précision si l'on veut comprendre les mécanismes en présence et tenter avec quelque succès une étude prospective ou une modélisation satisfaisante.

C'est ainsi que nous avons été amenés à considérer trois niveaux d'analyse et leur articulation :

- A l'échelle supérieure à l'exploitation, l'organisation de l'espace est régie par des facteurs qui échappent en grande partie au migrant individuel. Tel est le cas du tracé des pistes forestières ou de l'influence exercée par celui qui détient l'autorité sur une portion de cet espace (autochtone, migrant plus ancien etc...)

- Au niveau de l'exploitation les facteurs prépondérants sont les suivants :

- La localisation (situation, éloignement par rapport au campement etc...)

- L'âge du migrant, sa date d'arrivée, sa situation sociale et familiale

- L'apport personnel de départ (expérience, cumul de plantations, argent liquide...)

- Le recrutement et l'utilisation de la main d'oeuvre.

- Au niveau de la parcelle nous considérerons principalement les techniques mises en oeuvre ainsi que la nature, la succession et l'association des cultures.

Nous avons pu nous rendre compte que ces différents critères permettent dans une large mesure d'expliquer les disparités existantes.

Au départ, en effet, notre intention était de mettre en évidence des disparités ethniques facilement analysables au moyen de critères simples tels que superficie défrichée par actif et par an, rendement à l'hectare etc... Ceci dans le but de déterminer des modes de production différents, certains mieux adaptés que d'autres. Or il est apparu assez rapidement que ce thème devait être manié avec une extrême prudence. Tout d'abord pour des raisons techniques : il est rare que l'exploitant connaisse sa production par parcelle, c'est une production globale qui est comptabilisée. Pour les migrants, dont la plantation est en pleine évolution, cela inclut des parcelles qui commencent tout juste à produire. Ces exploitations sont difficilement comparables à celles des autochtones souvent anciennes. D'autre part la plantation est encore dans une phase de tâtonnements, elle présente parfois de larges zones où les plants sont morts et ont été remplacés. Il n'y a pas homogénéité de l'âge des plants à l'intérieur d'une même parcelle (parfois même il y a mélange café/cacao et présence de cultures vivrières).

De la même façon la superficie défrichée par actif risque de masquer l'importance de l'emploi de main d'oeuvre contractuelle ou la prestation de service entre planteurs. Certains

facteurs (âge du planteur, ancienneté de la plantation, apport initial etc...) seraient relativement passés sous silence par une analyse de ce type. Par contre leur prise en considération conduit souvent à faire passer au second plan le critère ethnique ou même à intégrer les planteurs à des groupes qui ne sont pas significativement corrélés avec la notion d'ethnie. Ceci conduit à émettre l'hypothèse que les différences inter-individuelles sont globalement aussi importantes que les disparités interethniques. Le rattachement au sein d'un groupe homogène (ethnique ou autre) dépend donc étroitement du critère considéré.

L'étude, de type monographique, s'est donnée pour objet l'analyse de trois "individus" qui représentent chacun une unité de base suivant l'échelle considérée :

- La parcelle située entre 5×10^3 m² et 4×10^4 m²
- L'exploitation située entre 7×10^4 m² et 4×10^5 m²
- Le terroir situé entre 8×10^6 m² et 12×10^6 m²

Pour les migrants l'étude d'un terroir n'aurait pas actuellement grande signification. Les terroirs sont en voie de constitution mais n'existent pas en tant qu'unités fonctionnelles. Il est apparu beaucoup plus instructif d'étudier l'exploitation familiale, sans négliger pour autant les formes d'échange et d'échange qui ont lieu au sein des campements. Par contre, pour les autochtones, c'est le terroir qui constitue l'unité la plus significative. Dans les deux cas une étude détaillée de l'histoire de chaque parcelle et une mesure de surface sont effectuées, c'est à partir de cette information de base que l'analyse spatiale peut être menée à bien.

Parallèlement à cette démarche une enquête est menée auprès des chefs d'exploitation au moyen d'un questionnaire détaillé centré sur les thèmes ci-dessus définis.

D.1.2. Choix des échantillons.

Il eut été possible d'effectuer un choix aléatoire (seul capable de se plier aux exigences statistiques et à l'extrapolation). Cela aurait sans doute été plus simple. Cependant la faiblesse de l'échantillon ne permettait pas d'atteindre un haut degré de représentativité. Pour cela il aurait été nécessaire de mettre en oeuvre des moyens beaucoup plus importants. D'autre part, au tirage au sort comme en représentation proportionnelle certaines ethnies ne seraient pas sorties car très peu représentées, or ce sont souvent ces dernières qui constituent les cas les plus intéressants. Il en va de même de certains cas individuels, porteurs d'une quantité d'information considérable.

L'étude étant de type monographique, nous avons préféré faire un compromis et effectuer notre choix selon des critères de répartition dans l'espace et d'intérêt des cas, tout en veillant malgré tout à conserver un maximum de représentativité.

Nous avons voulu que, dans notre échantillon, soient représentées, d'une façon proportionnelle, les principales ethnies en présence (Mossi, Bambara, Sénoufo, Malinké, Baoulé...) et tous les stades de développement de l'exploitation, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes. Néanmoins, pour les mesures de parcelles, nous n'avons pas pris d'échantillons arrivés postérieurement à la saison de défrichement 1973 car cela n'aurait eu que peu d'intérêt, l'enquête portant dans ce cas sur un nombre de parcelles trop restreint.

Il a été retenu d'étudier un terroir Bakwé (autochtones) et 50 exploitations allochtones. Les quelques chiffres qui suivent sont destinés à apporter des précisions sur la représentativité de l'échantillon, par rapport à la population du canton Bakwé en général ainsi que par rapport à la zone retenue pour l'étude. (Ces tableaux sont à rapprocher du croquis n° D1 donnant la structure de la population du canton Bakwé et de la zone retenue pour l'étude en 1971 et 1975).

D.1.2.1. Représentativité de la zone d'étude.

	Autochtones	Allochtones	Total	Densité h/k ²
Population totale Canton Bakwé	2081	9875	11956	# 3
Population totale zone d'étude	270	2350	2620	7,70 (1)

(1) Rappelons que la densité de la population autochtone du Canton Bakwé de Soubré est de 1,3 h/Km²

La zone d'étude dans son ensemble représente 21,9 % de la population du Canton Bakwé, soit 23,7 % des allochtones et 13 % des autochtones.

D.1.2.2. Représentativité de l'échantillon.

Ce tableau considère uniquement les chefs d'exploitation.

Echantillon	Zone d'étude		Canton Bakwé	
	Nombre de C.E.	% représenté par l'échantillon	Nombre de C.E.	% représenté par l'échantillon
C.E. Allochtones	50	8,62 %	2450	2,04 %
C.E. Autochtones	22	40,74 %	416	5,28 %

Précisons cependant que dans chaque campement où un chef d'exploitation faisait l'objet d'une enquête approfondie, deux à trois autres participaient à une interview libre. Ceci porte environ à 30 % la proportion de chefs d'exploitation de la zone d'étude qui ont été contactés.

D.1.3. Poursuite de l'étude.

L'enquête va être poursuivie jusqu'à l'obtention d'une connaissance exhaustive de l'utilisation de l'espace dans la zone considérée. Lorsque les divers types d'exploitations ainsi que l'influence des différents facteurs socio-économiques seront bien connus nous serons en possession d'un outil permettant l'extension de l'enquête à une zone beaucoup plus vaste. Il sera alors possible de renoncer à la méthode monographique pour adopter une démarche plus systématique.

Dans un premier temps nous espérons que les courbes d'accroissement démographique par groupement ethniques⁽¹⁾ (ou nationaux) pourront être complétées par des courbes traduisant l'intensification de la mise en valeur de l'espace. Le tableau D₉ en constitue une ébauche, à l'échelon de quelques exploitations seulement.

Pour continuer à privilégier la représentation graphique, un projet de carte d'occupation des sols pour la totalité de la zone est à l'étude.

D.2. PREMIERS RESULTATS

Actuellement, l'enquête étant en cours, il n'est pas possible de présenter des informations chiffrées, de faire des moyennes et encore moins des extrapolations ; cependant à partir des données (principalement qualitatives) déjà collectées, il est possible de dégager certaines idées générales.

D.2.1. L'organisation générale de l'espace.

La trame du peuplement est constituée par la piste forestière, c'est elle qui préside en premier lieu à la répartition des hommes. Sans piste forestière il n'y aurait pas de front pionnier, le migrant hésitant à s'installer en pleine forêt (la plupart des migrants sont étrangers au milieu forestier). L'augmentation du nombre des pistes forestières a donc été la condition première de la migration. Mais nous constatons qu'il y a retard de la migration sur l'ouverture des pistes, les deux

(1) cf. Tableau D₂. Seuls les chefs d'exploitation sont pris en compte de façon à éviter les sources d'erreurs qui pourraient être dues à l'arrivée de la famille du planteur (en général plus tardive) et qui hypertrophierait la croissance, déjà exponentielle, des dernières années.

dynamiques n'étant pas directement liées : En 1971, la population de la zone d'étude était de 591 personnes alors que 80 km de pistes étaient déjà tracés. En Avril 1975 la population atteint 2620 personnes alors que la piste n'augmente que de 50 % (122 Km). Les tableaux D₂ et D₄ montrent la progression de la migration et le rythme d'arrivée des migrants. Nous voyons que la migration massive commence véritablement en 1969 pour les Baoulés et en 1971 pour les étrangers. La progression, extrêmement rapide à partir de ces dates ne se traduit pas dans l'espace par une progression linéaire, comme on pourrait s'y attendre. Ceci est très net pour les pistes forestières qui, dès 1971, avaient atteint les limites du Parc National, s'enfonçant le plus rapidement possible jusqu'aux zones vierges, quitte à exploiter par la suite les surfaces laissées intactes en cours de route. En effet la subdivision de la zone d'étude constituée par les sous-zones 2 et 3 (cf. carte 1975) ne voit la longueur de ses pistes augmentée que de 12 Km (1 Km pour la sous-zone n° 2, la plus proche du Parc National, 11 Km pour la sous-zone n° 3 intermédiaire) alors que la zone n° 1 augmente dans le même temps de 30 Km.

Pour le peuplement proprement dit on enregistre un processus un peu plus complexe à trois composantes : une progression générale vers l'Ouest, une tendance secondaire Nord-Sud et enfin un comblement interstitiel irrégulier lié à des facteurs sociaux.

Ces trois composantes se superposent à une structuration de l'espace préexistante qui est la répartition des terroirs Bakwé. Chaque nouvel arrivant devant en principe demander la terre aux Bakwé il se trouve de ce fait dans l'ambiance d'un village. Ce sont les Bakwé qui ont "placé" les premiers arrivants. Certains villages se sont montrés plus accueillants que d'autres, toujours est-il que c'est le village de Niamagui qui accueille le plus de migrants grâce à son territoire très étendu et sa position de commandement par rapport à la principale piste donnant accès aux zones vierges. Si le contrôle a pu être relativement rigoureux au départ, il semble que l'espace et les populations concernés soient maintenant trop importants pour que le Bakwé puisse suivre les arrivées avec succès. D'autre part ils ont donné aux premiers arrivants de très vastes portions de forêt et ce sont ces derniers qui dorénavant accueillent et placent les nouveaux venus. De ce point de vue les chefs de campement détiennent une véritable autorité, plus ou moins importante suivant leur date d'arrivée et la dimension de leur campement. Chez les Dioula par exemple, le plus ancien arrivé peut avoir une influence au niveau de la région mais en général l'autorité s'exerce uniquement sur le territoire du village Bakwé dont ils dépendent. Il existe aussi toute une hiérarchie de chefs, un emboîtement de zones d'influence.

Chez les Baoulés⁽¹⁾ il existe également une hiérarchie complexe allant du chef de campement au chef Baoulé du département d'origine en passant par le chef de piste principale et le chef de piste secondaire.

(1) cf. C. NEVEUX op. cit. p. 41 et suivantes.

Tout ceci explique que le comblement interstitiel se fasse rarement de façon linéaire, un nouvel arrivant est placé dans un espace libre entre deux plus anciens. De plus le front se trouve ainsi morcellé en cellules de dimensions variables ayant chacune son propre rythme d'accroissement⁽¹⁾, voire sa propre clientèle. Les ressortissants d'une même cellule pouvant être liés par le pays, l'ethnie ou la sous-préfecture d'origine, le village d'origine ou des liens de parenté.

Face à cet état de chose les autochtones ont des réactions ^{diverses} allant du refus d'accepter d'autres immigrés, ce qui peut se traduire par l'installation de ces derniers sur le territoire du village voisin (ce qui est une cause de conflits) à des adaptations diverses telles que prélèvement d'une dîme sur la production des immigrés ou adoption d'une stratégie spatiale. C'est le cas du terroir que nous avons étudié. Au lieu de continuer à défricher de façon tant soit peu anarchique, l'organisation de l'espace traduit une volonté manifeste de matérialiser les limites du terroir en défrichant à une grande distance du village. Ceci devrait aboutir à la formation d'une ceinture de jachères et de parcelles plantées qui entourerait certaines portions de forêt encore vierge (ou du moins des jachères très anciennes). Pour l'instant ceci est à l'état d'ébauche.

La densité moyenne de la population dans la zone d'étude est encore relativement faible (7,70 h/Km²) chaque chef d'exploitation dispose théoriquement de 53 ha. Néanmoins ce calcul est faussé car certaines cellules ont déjà consommé tout leur espace alors que d'autres en sont encore très loin. Les derniers arrivés dans certaines cellules ont du se contenter de 4 ou 5 ha alors que d'autres, à l'intérieur de cellules démographiquement moins surchargées, possèdent déjà 40 ha et peuvent encore s'accroître. Il semblerait que dans ce cas précis de culture de plantation le maximum de population se situe autour de 25 h/Km² (en tenant compte des inégalités considérables entre les planteurs). Dans le cas d'une meilleure répartition ce chiffre pourrait être augmenté. Si l'immigration poursuivait son rythme d'accroissement des trois dernières années les 30 h/Km² seraient atteints fin 1977. Mais il est certain que la région représentera de moins en moins un eldorado pour le migrant potentiel⁽²⁾ au fur et à mesure que les possibilités d'extension d'une plantation diminueront. Des facteurs extérieurs peuvent également ralentir cette progression (fluctuations du cours du cacao, restrictions à l'immigration étrangère etc...) on est donc dans l'incertitude.

D.2.2. L'exploitation.

D.2.2.1. L'exploitation Bakwé.

Jusqu'à une période récente l'exploitation Bakwé était de dimensions modestes et on ne cherchait guère à l'accroître. Or comme le montre le rythme de plantation ceci est entrain de changer.

Ex. chef d'exploitation à Nibi II
Années de plantation de cacao : 1952 - 1957 - 1970 - 1974 -
1975 et 1976.

(1) On trouve par conséquent des taches de forêt vierge intercalées entre les campements.

(2) D'où l'intérêt de suivre avec attention l'évolution des cellules densément peuplées.

Durant les trois dernières années la jachère a donc disparu. Ce mouvement, parfois plus nuancé, est général chez tous les Bakwé étudiés. Ceci peut s'expliquer par la hausse du coût de la vie, l'augmentation du prix du cacao etc... mais il est difficile de ne pas voir dans "cette" crise de plantation" une conséquence de l'arrivée massive d'immigrants dans la région. Malgré tout on est loin des rythmes de croissance des migrants (cf. Tableau D9).

Le Bakwé est pratiquement le seul à pouvoir encore choisir le lieu de son prochain défrichement, les immigrés devant se contenter de la portion de forêt qu'on leur a désignée. L'aspect du sol ou de la végétation influence dans une certaine mesure (faible) le choix de la parcelle à défricher. L'agriculteur Bakwé connaît plusieurs variétés de sols qui correspondent assez bien aux notions d'interfluve (colline, haut de pente), de bas de pente et de bas-fonds inondable. En fait il ne connaît pas le sol en lui même, ce sont des critères topographiques et botaniques qui influencent son choix. Il marque en général une préférence pour le bas de pente, la proximité de l'eau permettant une meilleure récolte de riz ainsi que l'approvisionnement du campement. Il effectue également une distinction entre différents types de végétation, depuis la forêt primaire peuplée de gros arbres, sans strate inférieure, jusqu'à la jachère récente au fouilli inextricable en passant par différents intermédiaires. Son choix se porte en général sur certaines portions de forêt "noire" où les gros arbres sont moins nombreux et la strate inférieure plus épaisse⁽¹⁾. Mais en fait il ne faut pas oublier que ce sont le plus souvent des critères tirés de l'expérience immédiate qui interviennent : si la récolte n'a pas été bonne on ne recommencera pas au même endroit. Si elle a été très bonne il arrive que la jachère ne dure que 3 ans. En moyenne elle est actuellement de 7 ans. (Auparavant elle pouvait atteindre 18 ans). L'accélération du rythme de plantation fait que les jachères sont de moins en moins nombreuses : sur 22 parcelles défrichées en 76, 8 vont être plantées immédiatement, 6 l'année prochaine.

Le défrichement est effectué en trois temps : à l'aide de la machette le planteur abat les strates de végétation les plus basses ; après quelques jours, il vient abattre les arbres et arbustes à la hache, laissant les plus gros et les plus durs⁽²⁾. C'est un travail difficile que le planteur se réserve alors qu'il donnera volontiers la première opération à des manoeuvres. Enfin, après une semaine ou deux, il met le feu à l'ensemble. Si le matériel était bien sec et bien réparti⁽³⁾ le champ peut avoir un aspect assez net mais en général ce n'est pas le cas. Ces opérations doivent naturellement avoir lieu avant les premières pluies, c'est à dire autour du mois de mars⁽⁴⁾ mais

-
- (1) Pour des commodités de défrichement et de brûlis.
 - (2) Aucun arbre ne paraît être conservé pour son utilité (si ce n'est le raphia!). Une enquête, menée conjointement avec des botanistes, est prévue pour confirmer ou infirmer cette hypothèse basée sur les réponses au questionnaire.
 - (3) Aucun effort n'est fait dans ce sens, seul le hasard préside à cette répartition.
 - (4) S'il s'agit de forêt noire le défrichement commence en novembre.

bien souvent tout le calendrier agricole se trouve décalé à cause de l'importance accordée aux différents événements de la vie sociale. Un deuil, par exemple, peut entraîner une cessation d'activités de près d'un mois. Il en va de même, à une moindre échelle, de l'hospitalisation d'un parent ou des innombrables jugements réclamant la présence de tous les hommes du village. C'est ainsi que cette année certains exploitants n'ont pu effectuer un brûlis satisfaisant ni planter du riz en temps voulu. Ce qui laisse présager une année difficile.

Cette situation est d'autant plus grave que les cultures vivrières visent uniquement l'auto consommation. La commercialisation des produits vivriers est quasiment nulle, on peut même dire qu'à ce niveau le village est déficitaire. Beaucoup de planteurs achètent certains produits vivriers aux immigrants baoulés et dioula. Par ordre d'importance ces achats peuvent être ainsi classés : banane, igname, taro, riz, condiments et même graine de palme qui est pourtant un produit de cueillette traditionnelle !

Le Bakwé axe ses cultures vivrières autour de quatre produits : le riz, auquel on mélange un peu de maïs ; puis, après la récolte, il plante du manioc et de la banane plantain. Mais tous les planteurs ne le font pas, par contre certains se sont spécialisés et revendent ou échangent à l'intérieur du campement. Depuis quelques années certains ont introduit des arbres fruitiers dans leurs plantations de cacao (citronnier, manguier, mandarinier).

Après la récolte de riz, le cacao est planté sur les pentes et bas de pentes. La parcelle est ensuite laissée à elle-même durant deux ou trois ans, parfois plus, pour éviter que les jeunes plants soient grillés par le soleil. Le résultat est une faible croissance et un très mauvais épanouissement des couronnes.

La plantation Bakwé est en général mal entretenue, ne faisant l'objet d'aucun traitement insecticide. Dans presque toutes les "plantations" on circule difficilement, une partie de la récolte n'est pas accessible. Dans ces conditions, la culture du cacao se présente comme une cueillette améliorée à faible rendement (3 à 400 kg à l'ha).

D.2.2.2. L'exploitation Dioula.

Ces populations originaires des zones de savane s'adonnent en général pour la première fois à la culture de plantation. Mis à part certains planteurs qui avaient été employés sur une plantation avant de s'installer à leur compte, la plupart ont copié les techniques des Bakwé, adoptant la même forme de défrichement, avec en moyenne un abattage un peu plus important.

Leurs cultures principales sont le riz et le maïs auxquelles viennent s'ajouter le taro, la banane plantain et le manioc, parfois un peu de patate douce.

Le rythme de défrichement est irrégulier, peu de planteurs agrandissent chaque année leur plantation de la superficie défrichée pour les cultures vivrières. Souvent une partie du vivrier est semée au sein d'une ancienne plantation qui n'avait pas encore été désherbée depuis la mise en place des plants; nombre de ces derniers n'ayant pas survécu, il y a un espace utilisable pour le riz et le maïs avant de les remplacer. Cette méthode donne une grande irrégularité de la forme des parcelles portant une culture homogène (du point de vue de la nature ou de l'âge) ainsi qu'un extrême morcellement. L'histoire de la plantation est parfois difficile à reconstituer.

L'irrégularité dans le rythme de plantation paraît être due à plusieurs facteurs dont le principal est l'impossibilité financière de se procurer de la main d'oeuvre en temps voulu. Il y a naturellement des exceptions comme nous le voyons sur le croquis n° D.8

Les Dioula ne se sont pas dispersés dans tout le front pionnier comme les Baoulés, leur vie sociale et religieuse les conduit à se grouper en quelques gros campements, dépassant souvent 200 h., qui réunissent des planteurs originaires de plusieurs pays (Guinée, Mali, Côte d'Ivoire) et représentant différentes ethnies (Malinké, Bambara, Sénoufo, Minianka). A l'intérieur du campement ils se répartissent en quartiers suivant leur nationalité. C'est à l'intérieur de ces groupes nationaux que se créent les sociétés d'entraide et qu'ont lieu les prestations de service.

Cet important regroupement présente des avantages : entraide, échanges, vie sociale plus intense, facilités pour la commercialisation des produits. Mais c'est au sein de leurs campements que l'on trouve également les plus longs temps de parcours : une distance de 7 à 10 km entre l'habitation et la plantation n'a rien d'exceptionnel. Aussi certains planteurs ont-ils construit des campements secondaires sur le lieu de leur plantation, les femmes effectuant de fréquentes navettes pour écouler les produits.

D.2.2.3. L'exploitation Baoulé.

Planteurs de longue date, ils ont transposé leurs méthodes et traditions :

Ils entament leur défrichement en coupant toutes les herbes et plantes non ligneuses ainsi qu'un certain nombre d'arbustes, laissant une quantité suffisante, également répartie, pour servir de tuteur aux ignames. Ils réunissent le tout en fagots au pied des arbres et arbustes restant et mettent le feu. Cela ne suffit pas pour abattre les arbres mais a pour effet de les dessécher ; en quelques jours toutes les feuilles tombent. La troisième et dernière opération est le balayage, après quoi la mise en place des buttes peut commencer. Les buttes sont peu élevées et espacées ; les racines étant nombreuses et en surface il est en effet nécessaire de râcler le sol sur une aire importante pour réunir suffisamment de terre. Enfin le cultivateur plante l'igname, le taro, le cacao puis gombo, aubergine, piment, tomate au pied des buttes (une butte gombo, une autre piment etc...). La banane et le cacao sont plantés dans l'espace entre les buttes. Parfois quelques pieds de maïs accompagnent le tout.

Dans un espace restreint, sur le côté de la parcelle, les femmes cultivent arachides et oignons sur de petites buttes lorsque le sol n'est pas assez profond. Le long de la piste ou en bordure de parcelle du manioc est planté mais rarement consommé (seulement au cas où l'igname vient à manquer).

Après la récolte d'igname, alors que l'on prépare la parcelle suivante, il est fréquent qu'une deuxième culture ait lieu, sur une portion de la parcelle qui vient d'être récoltée. Il s'agit en général de maïs et d'arachide. Le champ baoulé présente une étonnante marquetterie de cultures qui donne une impression de travail intense.

Le planteur Baoulé désherbe ses jeunes cacaoyers la deuxième année et en principe une fois par an, parfois deux, jusqu'à maturité. La plupart des cacaoyers étant de variété Ghanéenne il n'est pas rare de voir la première cabosse au bout de la troisième année. Sur deux parcelles âgées respectivement de 8 et 9 ans un rendement dépassant légèrement une tonne à l'ha a pu être calculé, ce qui est nettement supérieur au rendement de la plantation autochtone, plus de la moitié des planteurs traite les cacaoyers contre les parasites.

Défrichage (entre 1 ha et 4 ha 1/2 par an) et plantation se succèdent régulièrement, la jachère étant absolument inexistante.

La distance entre le lieu d'habitation et la plantation est en moyenne le plus court, comparé aux autres immigrants et même aux autochtones. Ceci est dû au fait que les Baoulés se répartissent en petits campements d'environ deux à six chefs d'exploitation (8 à 25 personnes). Quelques plus gros campements dépassent soixante habitants mais c'est l'exception. Ceci est assurément un net avantage (surveillance, fatigue, transport, incitation au travail...⁽¹⁾). Précisons également que nombre d'entre eux étaient déjà planteurs au village d'origine ou bien travaillaient sur la plantation d'un parent. Ils n'ont eu aucun problème d'adaptation.

L'importance des défrichements Baoulés vient en grande partie de l'apport initial du planteur. Celui-ci possède généralement une ancienne plantation au village d'origine dont les revenus lui permettent d'entretenir correctement sa nouvelle plantation, de recruter de la main d'oeuvre et de passer ainsi le cap difficile des quatre premières années. D'autre part il n'est pas difficile de faire venir du pays Baoulé une aide familiale temporaire qui peut suppléer une main d'oeuvre qui se fait rare. Cependant les Baoulés sont ceux qui paraissent trouver le plus facilement des contractuels.

Actuellement, pour des plantations de huit à neuf ans d'âge, aucun signe de ralentissement n'est enregistré.

(1) Ceci explique que nombre de parcelles d'une plantation Baoulé soient situées le long de la piste (comme on peut le voir sur les croquis n° D6 et D7) ce qui n'est pas le cas des exploitations Dioula (D8).

D'une façon générale la dimension des exploitations dépend étroitement de facteurs socio-économiques : un jeune Baoulé célibataire dont c'est la première plantation accuse un volume annuel de défrichement comparable à un Dioula ou Mossi se trouvant dans la même situation. Une partie du questionnaire doit donc être consacrée à cet aspect.

D'autre part l'étude prochaine de cellules denses nous permettra sans doute d'évaluer dans une certaine mesure ce que sera l'évolution du front dans quelques années et autour de quelles densités il se stabilisera. Tout ceci dépend naturellement du comportement des planteurs, s'ils maintiennent leurs cultures vivrières en système traditionnel l'espace nécessaire sera plus important et la densité maximum plus faible. Par contre, si, grâce aux revenus de la plantation, certains adoptent une agriculture plus intensive tout peut être modifié. Dans certaines zones forestières densément peuplées de Côte d'Ivoire le passage ne se fait pas car, outre d'autres formes de résistances, les plantations sont trop petites et les revenus trop faibles (ces régions sont en général des zones d'émigration). Ici une proportion appréciable des plantations atteindra une superficie permettant des revenus importants, d'autre part la mentalité pionnière est plus entreprenante, les conditions seraient donc a priori favorables.

D.3. ANNEXE

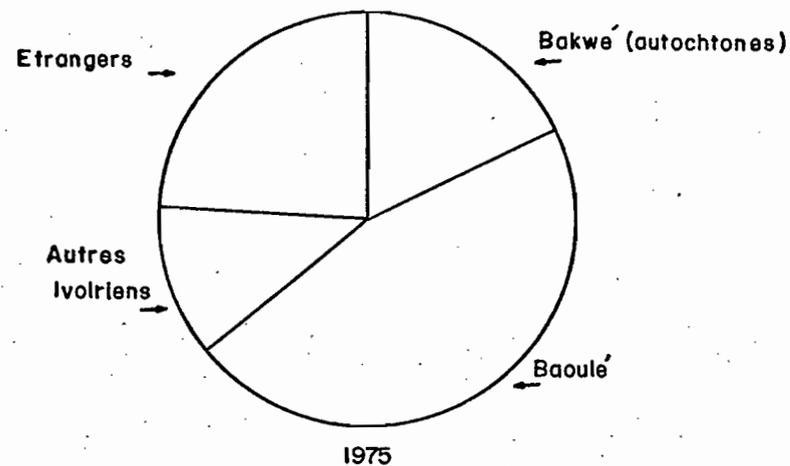
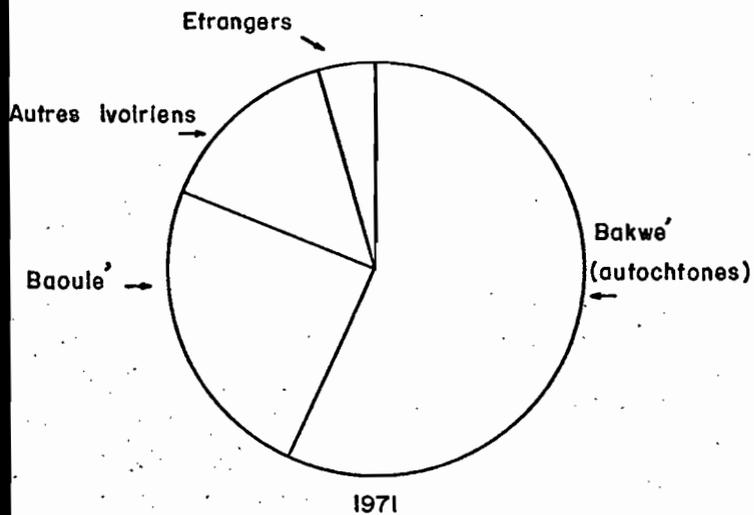
D.3.1. Bibliographie.

- G. SAUTTER. Les structures agraires en Afrique Tropicale.
CDV
- P. HAGGETT. L'analyse spatiale en Géographie Humaine.
- Collection : "Atlas des Terroirs Africains et Malgaches"
sous la direction de MM. SAUTTER et PELISSIER
Ed. Mouton.

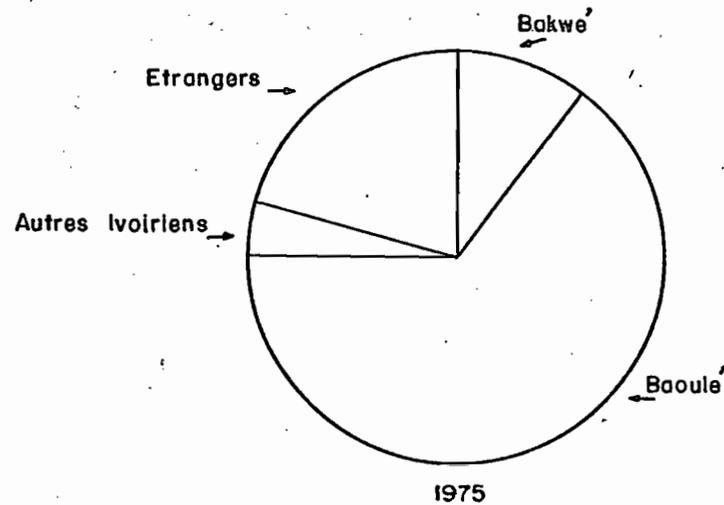
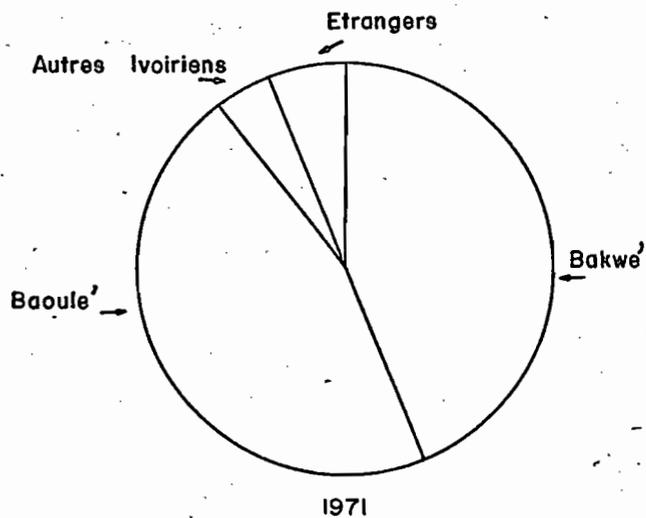
D.3.2. Tableaux.

- D.1.a. Répartition proportionnelle de la population du Canton Bakwé de Soubré selon son origine en 1971 et 1975.
- D.1.b. Répartition à l'intérieur de la zone d'étude.
- D.2. Progression du nombre de chefs d'exploitation.
- D.3. Progression de l'immigration en % des C.E.
- D.4. Rythme annuel d'arrivée des migrants.

- D.5. ' Exploitation Bakwé.
- D.6. Exploitation Baoulé.
- D.7. Exploitation Baoulé.
- D.8. Exploitation Dioula.
- D.9. Progression annuelle de la superficie de quelques plantations.

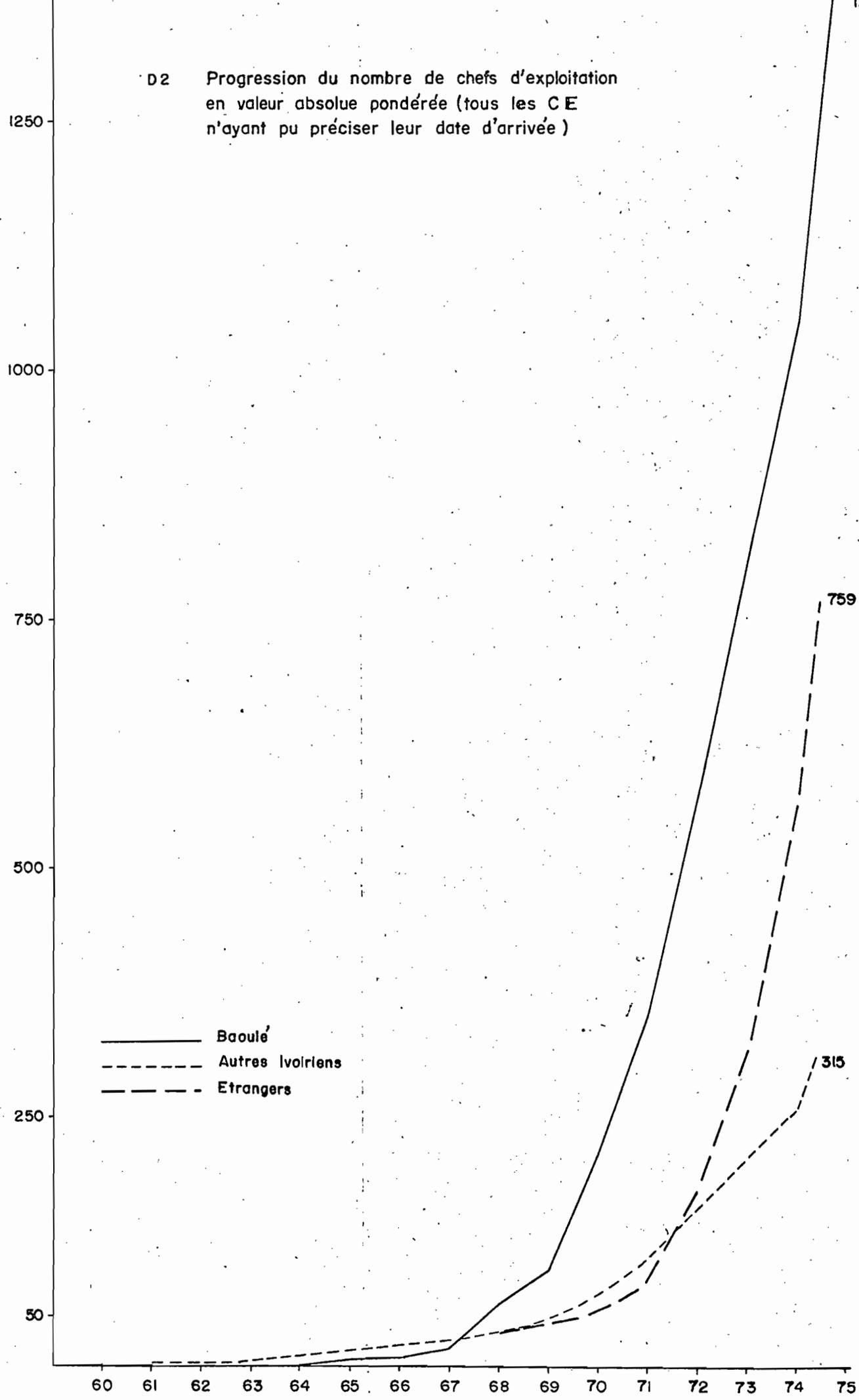


DI A Répartition proportionnelle de la population du canton Bakwé de soubre' selon son origine



DI B Répartition de la population à l'intérieur de la zone d'étude

D2 Progression du nombre de chefs d'exploitation en valeur absolue pondérée (tous les CE n'ayant pu préciser leur date d'arrivée)



Progression de l'immigration en %
des CE (75 = 100%) ayant précisé leur date d'arrivée.
Les traits pointillés représentent les % obtenus après
pondération sur l'ensemble des CE.

75

50

25

et avant

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

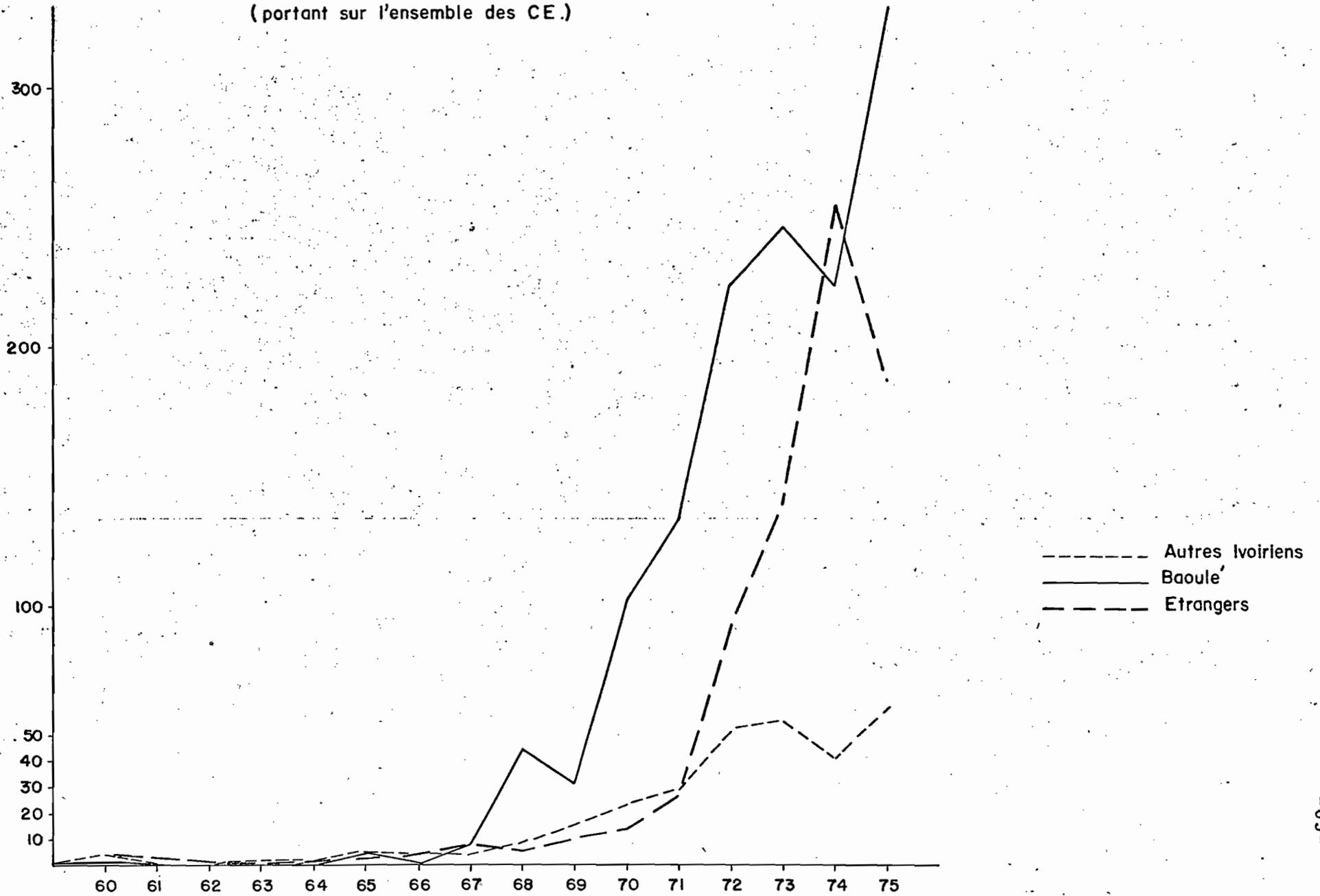
72

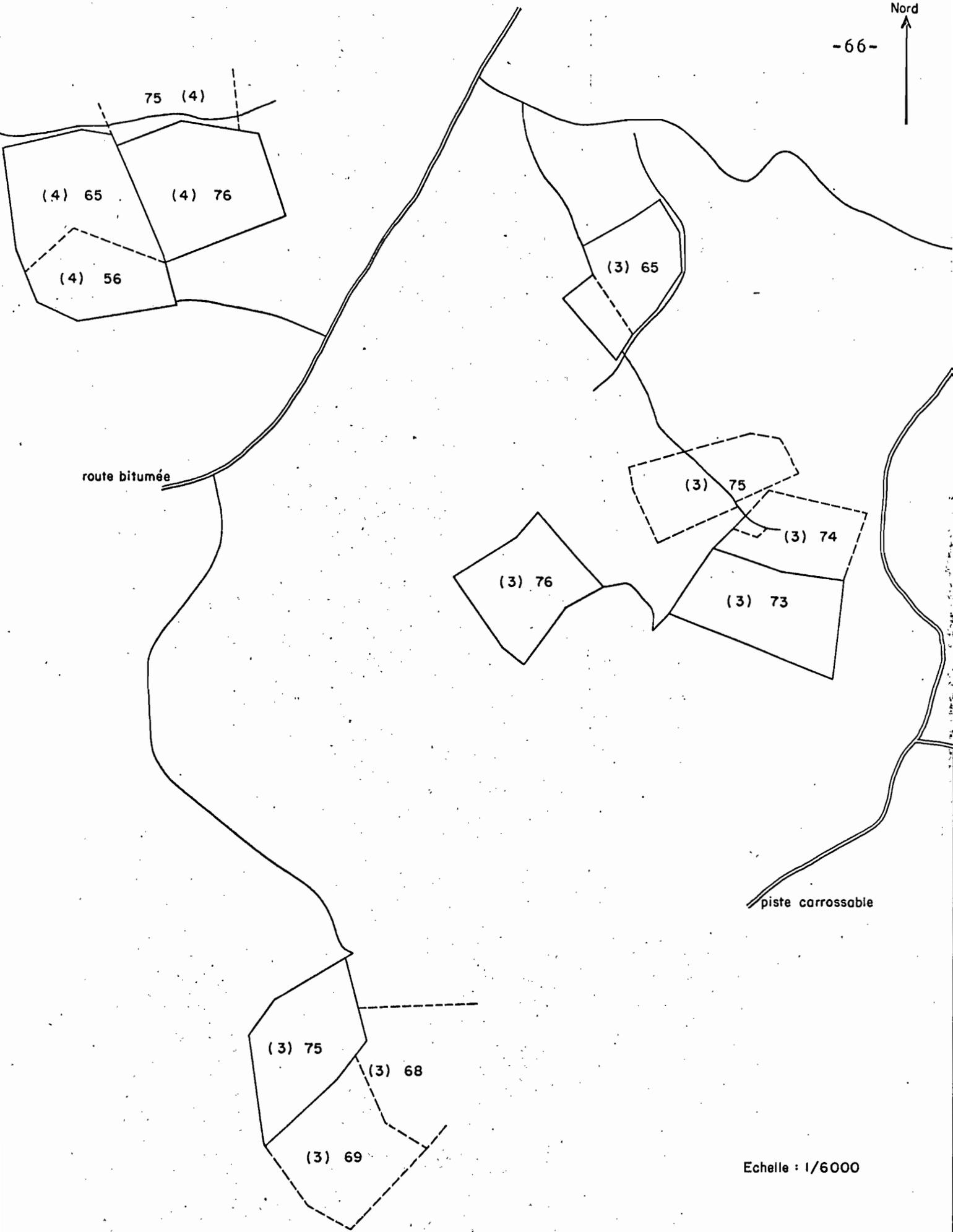
73

74

75

D4 Rythme annuel d'arrivée des migrants
valeur absolue pondérée
(portant sur l'ensemble des CE.)

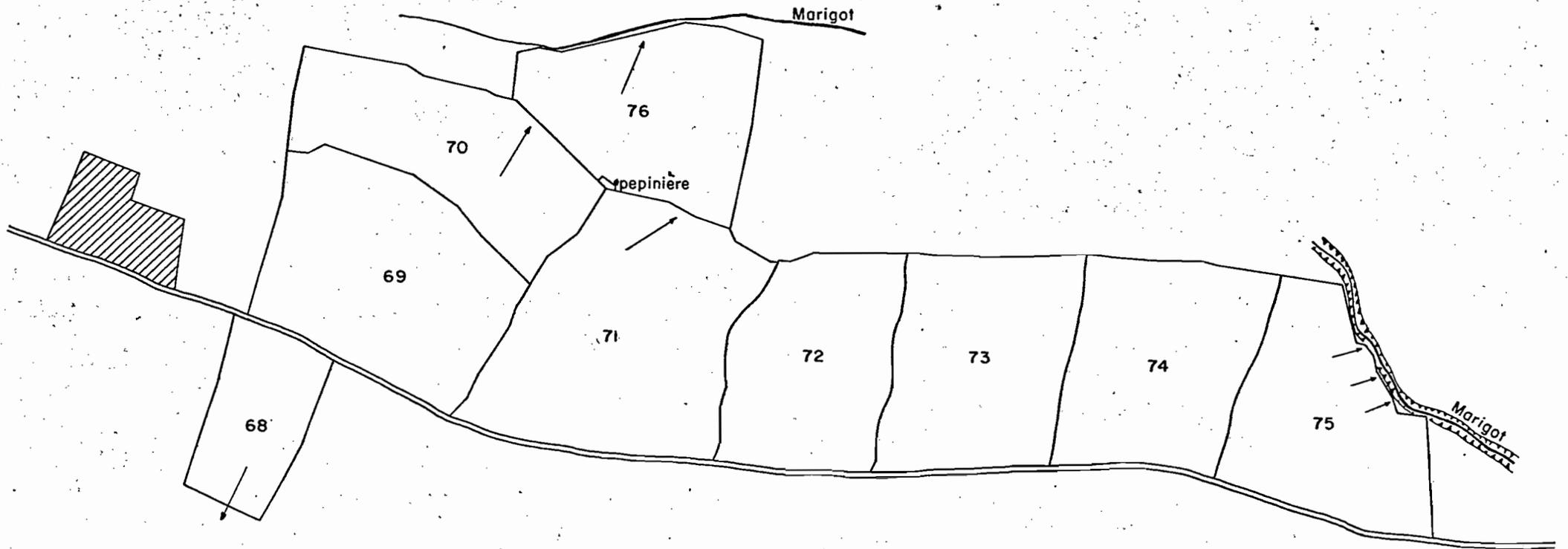




Echelle : 1/6000

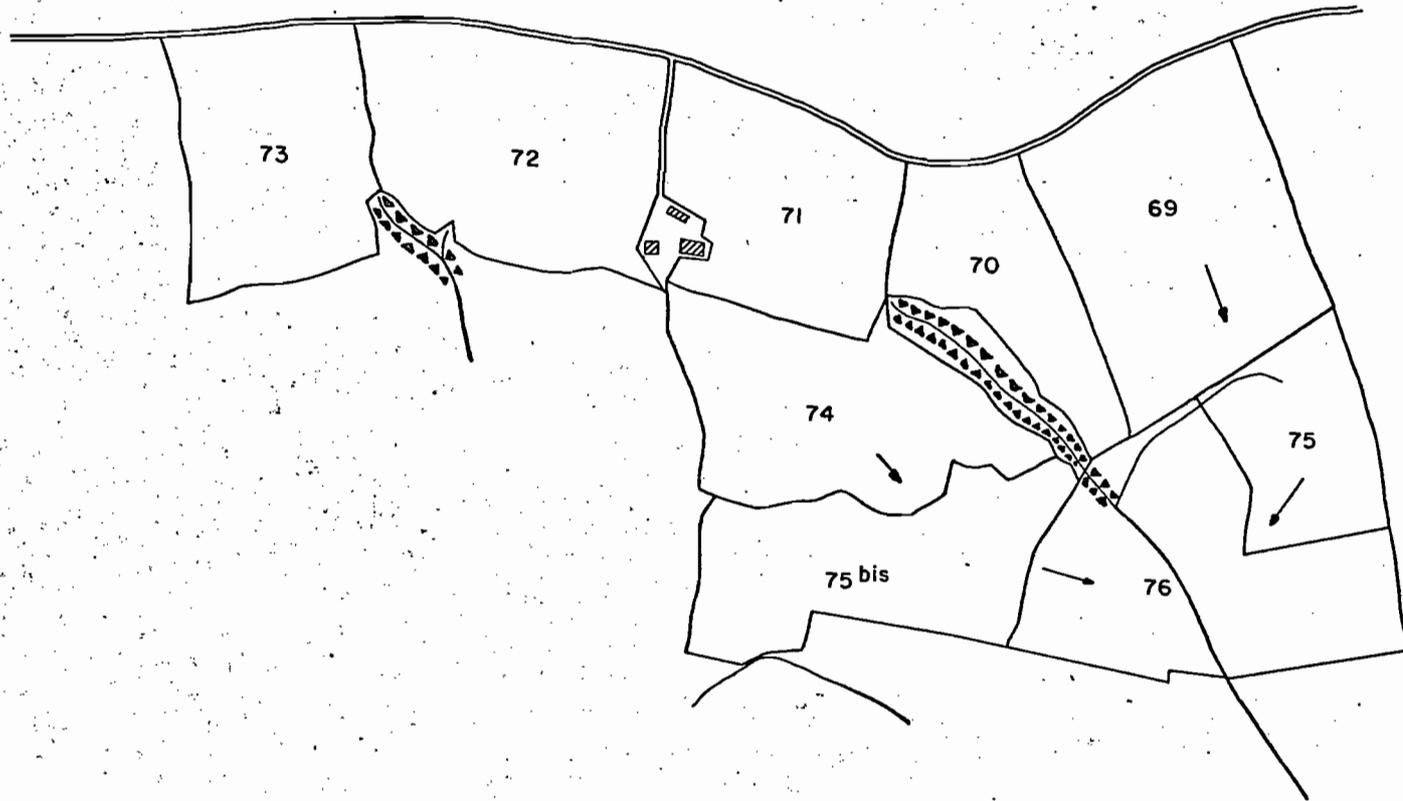
D 6 EXPLOITATIONS BAOULE

Nord



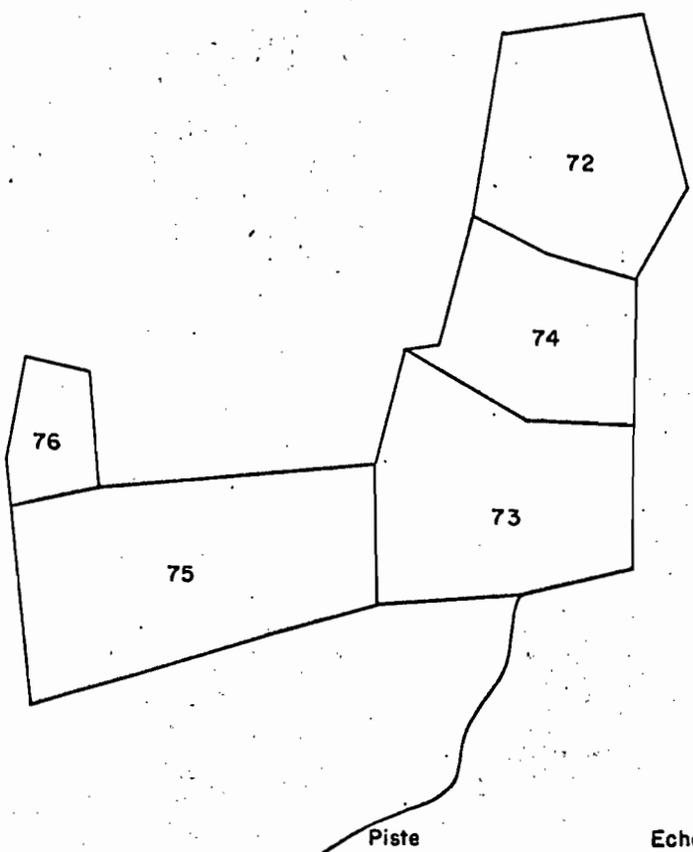
Echelle: 1/6000

D7 EXPLOITATIONS BAOULE



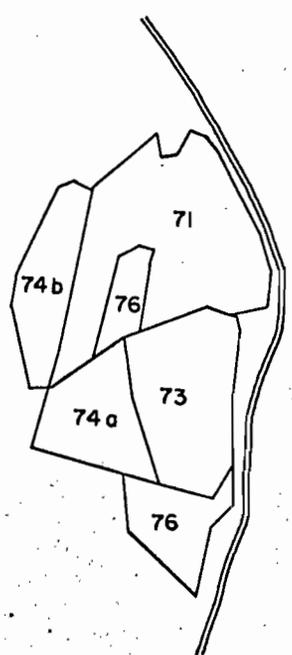
Echelle : 1/6000

Nord



Echelle : 1/6000

Nord

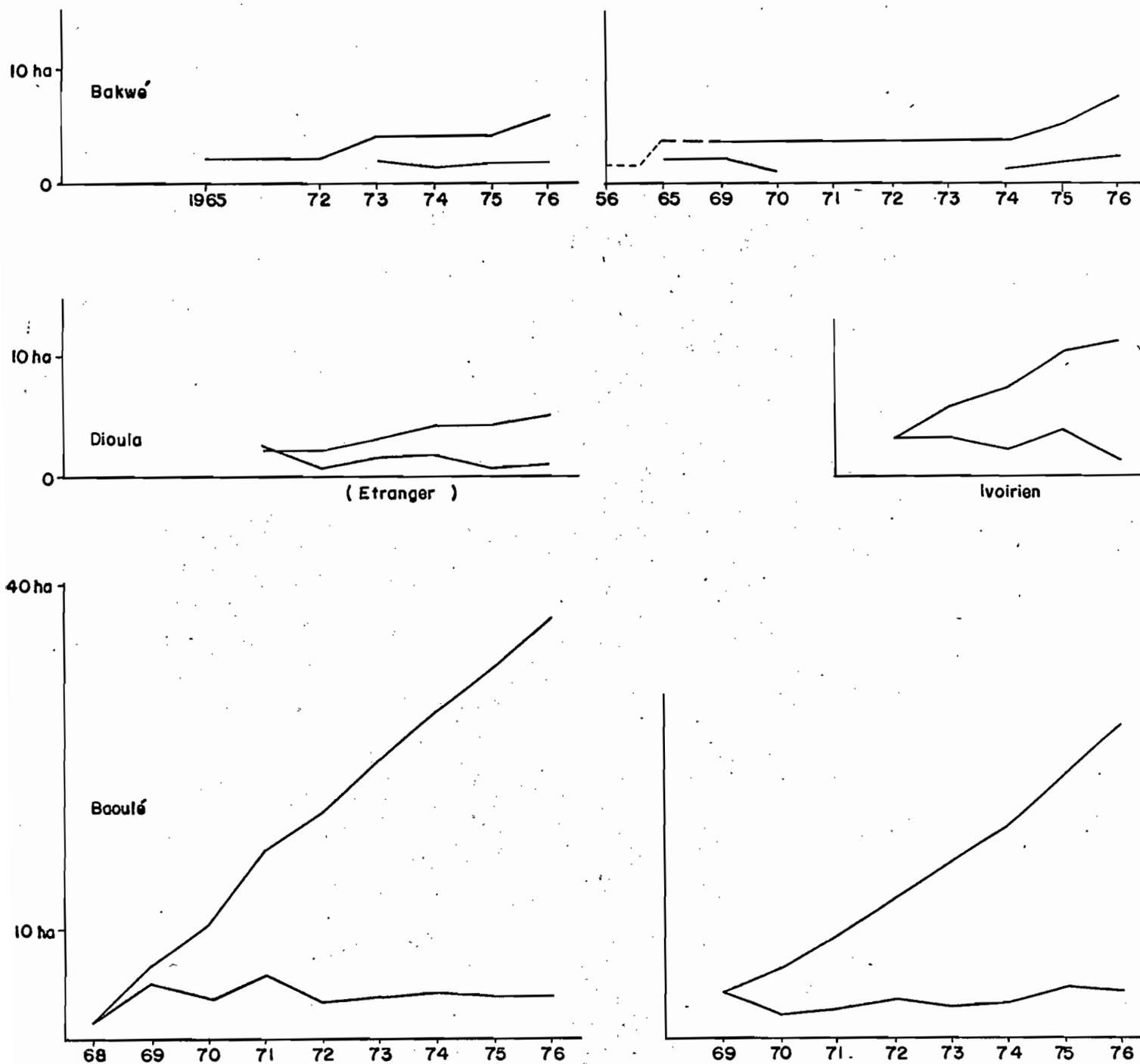


Echelle : 1/6000

D9 Progression annuelle de la superficie de quelques plantations

courbe superieure = croissance de la superficie immobilisée par des cultures de plantation (café, cacao)

Courbe inferieure = superficie défrichée annuellement,



LEGENDE DE LA CARTE HORS-TEXTE

1, 2, 3 : Secteurs étudiés par le "Projet Pilote"

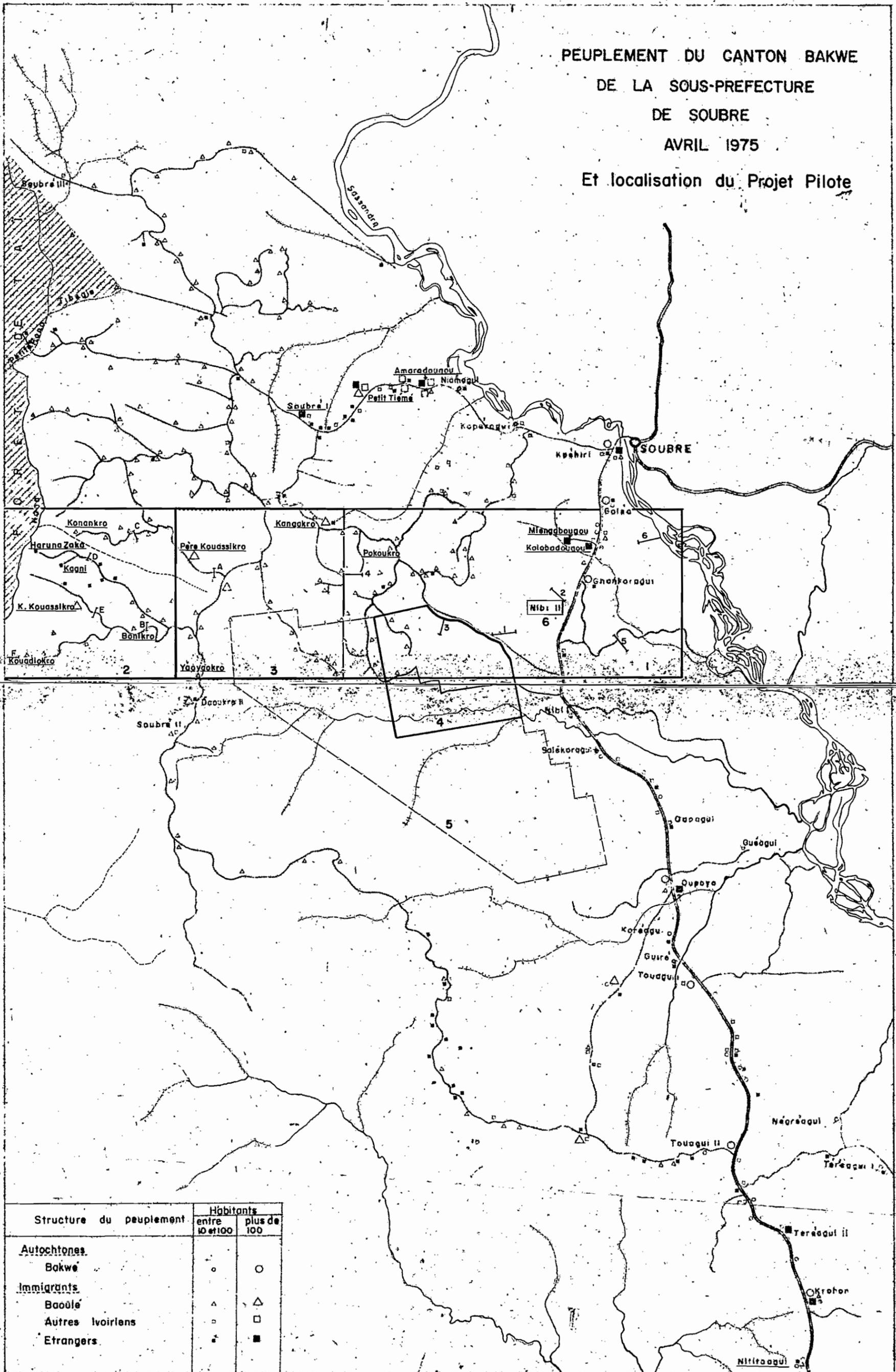
A, ..., E et 1, ..., 6 : toposéquences (opération B)

6 Nibi II : Terroir Bakwé (opération D)

4 et 5 : Zone d'extension actuelle du CEDAR
(Centre d'Etudes et de Développement de l'*Arabusta*)
et zone d'extension en projet.

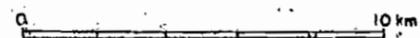
PEUPEMENT DU CANTON BAKWE
DE LA SOUS-PREFECTURE
DE SOUBRE
AVRIL 1975

Et localisation du Projet Pilote



Sources: ORSTOM d'après
Recensement National Avril 1975

Echelle 1/200 000



Léna Philippe, N'Guessan A.

La nouvelle organisation de l'espace.

In Léna Philippe, Martinet Francis, Richard Jean-François, Schwartz Alfred. Projet de recherche interdisciplinaire pilote sur les effets de l'accroissement des activités humaines sur la forêt Taï du sud-ouest de la Côte d'Ivoire : rapport intérimaire.

Abidjan (CI) : ORSTOM, 1976, p. 49-70 multigr.